

CSAL du 29/02/2024



Compte-rendu

Plusieurs points immobiliers nous ont été présentés. La CFTC DGFIP locale a souligné auprès de la Direction l'absence de documents. La DDFIP du Cher nous a répondu que cela était dû à l'incertitude du calendrier proposé mais que les documents nous seraient transmis au fil de l'eau. La séance a débuté avec la présentation de l'organigramme fonctionnel sur plusieurs strates (départemental, régional et national) ainsi qu'un rappel concernant la vocation de cette politique immobilière soit un souci de réduction de l'énergie, de diminution des coûts et de la protection de l'environnement (cf la circulaire Borne).

Ordre du jour :

- 1/ présentation de la politique immobilière de la DDFIP et la Préfecture du Cher
- 2/ point sécurité : fiches de signalement et évocation du nouvel outil SIGN@FIP
- 3/ questions diverses

1°) présentation de la politique immobilière de la DDFIP et la Préfecture du Cher

La cité administrative de Condé :

La cité est amenée à accueillir rapidement plusieurs services de l'État : entre autre Canopée, un service de l'Education Nationale de formation, le service pénitentiaire et de probation et la sécurité intérieure qui se trouve en ce moment au commissariat de Bourges. Cette dernière installation va nous impacter puisque le préfet a décidé d'installer ce service au dernier étage du bâtiment B (actuellement occupé par le SDIF du Cher).

Le service départemental des impôts va devoir déménager rapidement puisque la sécurité intérieure devrait occuper les locaux en février ou mars 2025.

Cette installation impliquera une remise aux normes du bâtiment (isolation, changement des fenêtres, réfection des combles...).

Il sera installé des toilettes et un point d'eau au rez de chaussée pour le SDIF qui sera réinstallé à ce niveau.

Les autres locataires du bâtiment B seront réinstallés dans le bâtiment A, à savoir la Mutuelle, le régisseur et les syndicats.

La CFTC DGFIP locale a soulevé la principale problématique du bâtiment concernant l'accueil des personnes à mobilité réduites. L'administration nous a indiqué qu'un accueil sera effectif dans l'accueil du bâtiment A (au niveau du SIP) pour toutes les personnes qui auraient des difficultés à se mouvoir (personne avec béquilles, en fauteuil, personnes âgées).

Pour assurer ces différentes transformations, l'ergonome du ministère a été sollicité.

CSAL du 29/02/2024



La cité va accueillir également rapidement la trésorerie de Bourges hôpitaux, en effet comme nous le savions depuis un moment, le bailleur (l'hôpital de Bourges) souhaite reprendre ses locaux au plus tard le 30 septembre 2024 (fin du bail).

Pour pouvoir accueillir ce nouveau service dans le bâtiment D, il va falloir densifier l'occupation de ce bâtiment. La trésorerie de Bourges hôpitaux occupera le rez de chaussée et le premier étage de ce bâtiment.

Cela entraînera le déplacement du PRS au deuxième étage avec le PCRCP et le PCER devra de fait occuper moins de surface au premier étage.

Un groupe de travail se tiendra sur l'accueil commun à Condé puisqu'à terme l'accueil concernera le SIP de Bourges, la trésorerie de Bourges hôpitaux et le SGC de Bourges.

La CFTC DGFIP estime que l'échéance du 1^{er} octobre 2024 sera compliquée à tenir.

Le Centre de Finances publiques de Sancerre va être également affecté par la densification de ces locaux.

Le CFP occupera bientôt qu'un seul niveau du bâtiment (à la place de l'ancienne trésorerie pour le SIP) et les bureaux du fond pour le SIE et le géomètre.

Le reste du bâtiment sera occupé par la communauté de communes Sancerrois Val de Loire sauf quelques espaces en commun ou des archives.

Le principal souci sur ce bâtiment est le mode de chauffage utilisé (chauffage au fioul).

Actuellement l'administration n'envisage pas un déménagement pendant la campagne IR.

L'administration souhaite également réfléchir à la zone d'accueil au centre des Finances publiques de Saint Amand Montrond.

A terme, La cité administrative de Condé devrait accueillir le SGC de Bourges, les brigades actuellement à Lahitolle et la direction sera enfin réunie à Lahitolle, ainsi que la CID et les services sociaux (assistante sociale, médecin de prévention).

Cette densification est le résultat d'une demande de l'administration afin que le taux d'occupation des locaux administratifs (16m² par agent) soit respecté. En effet les réductions successives d'effectifs sont la conséquence de cet état de fait.

La présidente estime cette densification des locaux ne sera pas chose simple car il faut reconfigurer ces bâtiments existants à de nouvelles fonctions.

Section Du CHER

Agir pour ne pas subir

CSAL du 29/02/2024



2/ point sécurité : fiches de signalement et évocation du nouvel outil SIGN@IFIP :

L'administration a présenté l'outil SIGN@LFIP, c'est un nouvel applicatif qui se trouve sur le portail au niveau des applications RH et qui permet à chaque agent de déposer une fiche de signalement.

Cet outil est déployé dans le cadre de la tolérance zéro face à toutes formes d'incivilités ou d'agressions.

Aujourd'hui ce signalement ne concerne que les incidents avec les usagers (incident externe), le signalement des conflits entre collègues (incident interne) concernera une prochaine livraison de l'application.

La fiche de signalement est transmise au supérieur hiérarchique pour enrichissement potentiel et à l'assistant de prévention et /ou le référent protection juridique pour prise en charge et traitement.

La présidente a rappelé de ne pas rester seule face à l'application et de ne pas hésiter à parler avec sa hiérarchie ou ses collègues en cas d'incident avec un usager (incivilités, agressions).

La DGFIP estime que par rapport à d'autres administrations, peu de fiches de signalement remontent.

3°) Question diverse :

Sur le SIE Paris à Vierzon les agents contractuels ont fait remarquer une différence de traitement à tâches égales entre les contractuels C et B.

La CFTC DGFIP Locale estime que si cette situation perdure elle engendrera un sentiment d'injustice entre les agents concernés. La Direction locale nous a répondu que les tâches professionnelles réservées aux agents B contractuels montraient en gamme prochainement.

**Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,
n'hésitez pas, contactez nous !**